

**Déclaration liminaire intersyndicale  
à la FS extraordinaire  
du mercredi 30 avril 2025  
Collège Jean Lalive (Pantin)**

Depuis plus de deux ans maintenant, des collègues sont en conflit au collège Jean Lalive, à Pantin. L'équipe, avec leurs sections syndicales, comme la Direction, ont, à de nombreuses reprises, sollicité une médiation, l'intervention des services R.H. pour régler ce différend. D'abord scandalisé-es par l'attentisme de l'administration, le silence assourdissant du rectorat - notamment de M. Beraha, interrogé à 11 reprises par la co-secrétaire académique du SNES FSU, nous apprenons aujourd'hui avec la plus grande sidération, la mutation dans l'intérêt du service de trois enseignant-e-s ! Nous n'en resterons pas là, dans le soutien à nos collègues. C'est sans aucune réserve que nous manifestons aujourd'hui notre indignation face à ces mutations scandaleuses dont ils-elles font l'objet. Seul le rectorat porte l'entièvre responsabilité de cette situation parce que l'administration n'est JAMAIS intervenue pour régler ce conflit et apaiser les tensions dans l'équipe, si ce n'est par l'envoi de courriers recommandés ! Qui sera le-la prochain-e muté-e de force ? A qui est réservé la prochaine mutation dans l'intérêt du service, pratique devenue l'usage dans notre département ? Face à cette inacceptable injustice, face à cette maltraitance inédite, nos syndicats, SNES-FSU, CGT Éducation et SUD Éducation 93, demandent l'annulation immédiate des mutations forcées de nos collègues, comme celles des deux enseignant-e-s du collège F. Mitterrand, de Noisy-le-Grand.